



CONFÉRENCES FPP ET FSP 2020-21

*Conférences FPP Campus des Berges du Rhône – Lyon 7^e
Samedi 09h30-11h30*

*Conférences FSP Campus des Berges du Rhône – Lyon 7^e
Vendredi 18h30-21h*

Le département *Formation en Situation Professionnelle* organise des conférences pluri-disciplinaires 4 fois par an ; le principe étant que le discutant débattre à partir d'une autre position épistémologique que le conférencier.

Ces conférences, libre d'accès, se tiennent les vendredis 18h30-21h qui précèdent les regroupement FPP ; les conférenciers sont de ce fait à même de donner une deuxième conférence les samedis matin.

Nous vous indiquons ci-dessous les conférences pluri-disciplinaires programmées à ce jour (conférences FSP) de même que les conférences FPP (prévues et/ou confirmées) pour l'année **2020-2021**.

Pour participer aux conférences FPP il conviendra au préalable de vous assurer auprès du secrétariat (contact-fpp@univ-lyon2.fr) de la disponibilité en termes de places, ces conférences étant organisées prioritairement à l'intention des étudiants relevant de ce régime d'études en Psychologie.

Conférences FSP -2020-2021

Conférences FSP Campus des Berges du Rhône – Lyon 7^e Vendredi 18h30-21h - Amphi à préciser

- **13 novembre 2020 - Gilles HERREROS (ANNULEE)**
Salle CR06 – Bât. Clio (142 places)

Professeur émérite de sociologie, membre du Centre Max Weber, membre du réseau international de sociologie clinique.

Les ressorts de la déprise en organisation : le rôle de l'intervention

Au sein des organisations (qu'elles soient publiques ou privées petites ou grandes, industrielles ou non), selon des modalités qui diffèrent, selon une intensité variable, les professionnels sont toujours aux prises avec les exigences qui leurs sont assignés par les « pouvoirs » qui incarnent et /ou représentent l'organisation. Ainsi pour le salarié d'une organisation, être sous emprise semble relever de la règle. Elle est au programme du contrat de travail. Pour autant, dès lors

qu'il est « engagé » par l'organisation, il gage son temps, son savoir, son corps, sa personne. Engagé dans un processus de servitude volontaire, il est de marbre. Par contre, si à force de se prendre au jeu de l'engagement, de se laisser prendre au point, par moments, de ne plus parvenir à comprendre ce qui se joue, si un début d'interrogation surgit, alors le processus de déprise devient possible.

C'est à cet endroit, celui de la question du doute que peut se dessiner la faillibilité de l'emprise. Le travail du négatif peut alors être engagé par les praticiens de l'intervention en organisation. Le propos sera construit à partir de récits d'intervention.

Quelques références bibliographiques

(2012), *La violence ordinaire dans les organisations*, Érès

(2008), *Au-delà de la sociologie des organisations*, Érès.

(2002, 2009), *Pour une sociologie d'intervention*, Érès

Discutant : Georges GAILLARD

Professeur psychologue clinicien ; professeur au Centre de Recherche en Psychologie et Psychopathologie Clinique (CRPPC EA653) Institut de Psychologie, Université Lumière Lyon 2 ; Psychanalyste, membre au IV^o Groupe ; membre de Transition (Association Européenne, Analyse de groupe et d'institution).

Conférences FPP

• 10 octobre 2020 - Éric JACQUET

Maître de conférences en Psychopathologie et Psychologie Clinique, Membre du CRPPC, Psychologue clinicien en pédopsychiatrie

« Penser l'interdisciplinarité et la pluri-professionnalité : le paradigme du soin et de l'accompagnement des enfants autistes »

Les questions et controverses actuelles concernant les troubles autistiques et leur prise en charge sont paradigmatiques des problèmes qui se posent du côté de la pluri-professionnalité dans les pratiques et de la pluridisciplinarité dans la recherche. Dans le champ du soin, s'opposent en effet, tout en se côtoyant parfois dans une même institution, des pratiques divergentes dans l'esprit et la finalité, plus ou moins en lien avec des conceptions de l'autisme elles aussi divergentes puisque référées à des épistémologies différentes. Comment, alors même qu'il est rare que le débat épistémologique susceptible d'amener le recul nécessaire soit réellement engagé entre les partis, faire tenir ensemble, dans une conflictualité créatrice, des approches qui se sont d'abord construites sur la base de l'exclusion réciproque ? Ce qui peut sembler une gageure pourrait néanmoins trouver quel qu'issue dans la prise en compte consensuelle de l'existence d'une dimension transdisciplinaire du soin d'une part et de l'acceptation de l'hyper-complexité des tressages des dimensions affectives, intersubjectives et neuro-développementales chez le sujet autiste, d'autre part. Ceci suppose un certain travail d'humilité qui implique le deuil du « tout comprendre » et du « tout contrôler ». Cette réflexion est le point de départ d'une tentative de dépassement de ces enjeux le plus souvent idéologiques (qui minent les équipes) au profit d'une créativité soignante retrouvée là où les institutions sont sans cesse menacées de l'intérieur et plus encore de l'extérieur par des mouvements désubjectivants.

- 14 novembre 2020 - Frédérik **GUINARD**
Amphi FUGIER (177 places)

Psychologue clinicien, Docteur en psychologie et psychopathologie cliniques

Le travail de latence, ses impasses, ses enjeux

"Dans la clinique des difficultés d'apprentissage et de l'inhibition chez l'enfant et l'adolescent, l'intérêt porté aux mouvements de latence « en souffrance de déploiement » nous permet de questionner les particularités de cette période du développement psychosexuel humain qui a longtemps été perçue/conçue comme « silencieuse » et d'envisager les leviers possibles de relance des processus psychiques associés à ce qui peut être repéré comme un "travail psychique de latence". Les problématiques du mal d'apprendre et de l'inhibition trouvent aussi dans ce questionnement de nouvelles perspectives qui complètent une lecture psychopathologique classique centrée sur la résolution (ou non) de la crise œdipienne. Cependant cette réflexion ouvre sur des enjeux épistémologiques importants notamment sur la question des environnements sociaux, culturels, techniques dans lesquels évoluent les enfants en âge de latence."

Quelques références bibliographiques

- Guinard F. (2019). « Écueils et destins des expériences de différés dans le travail de latence », in Journal de la psychanalyse de l'enfant, Paris, PUF, pp.67-83.
- Guinard F. (2018). « De l'engouement à l'enjouement : les fluctuations de l'investissement chez l'enfant en difficultés d'apprentissage dans un dispositif groupal de médiation », in La psychiatrie de l'enfant, vol. 61, (1), pp.89-118.
- Guinard F. (2016). « Sujet y es-tu ? Inhibitions dans la rencontre adolescente », in Psychologues, Psychologies, Paris, Syndicat National des Psychologues, n°243/244, pp.18-22.

- 12 décembre 2020 **Emilie VAYRE** Professeur en Psychologie du travail et des organisations
Laboratoire GREPS (EA 4163)

- 15 janvier 2021 Almudena **SANAHUJA**

- 16 janvier 2021 Almudena **SANAHUJA**

- 27 février 2020 André **CIAVALDINI**
AMPHI FUGIER (177 PLACES)

Docteur en psychologie clinique et en psychopathologie (HDR). Psychanalyste (SPP – IPA). *Fondateur et premier Directeur de Programme du CRIAVS Rhône-Alpes (Centre ressource pour les intervenants auprès des auteurs de violences sexuelles)*. Directeur de recherches associé. Laboratoire PCPP "Psychologie Clinique, Psychopathologie, Psychanalyse" EA4056. Institut de Psychologie, Université Paris Descartes-Sorbonne Cité

“La violence sexuelle : comprendre pour soigner”

« La prise en charge sanitaire des auteurs de violences sexuelles (AVS), comme toute prise en soins psychique d'un sujet, nécessite une connaissance affinée de leurs modalités de fonctionnement psychique. En effet, la violence sexuelle n'est pas le résultat symptomatique

d'une « maladie » mais plutôt une issue de la construction défaillante d'un processus psychique qui commence dès l'aube de la vie : la symbolisation. Mon intervention indiquera les différents facteurs cliniques, familiaux, sociaux pouvant conduire à de tel passage à l'acte. Elle envisagera ensuite les prises en charges sanitaires nécessaires avec ces sujets. Cela montrera, combien dans ces prises en charges, la dimension pluri et transdisciplinaire, alliant les sphères de la justice, de la santé et de l'accompagnement social, est déterminante. »

- 26 mars 2020 Albert CICCONE
- 27 mars 2020 Albert CICCONE
- 17 avril 2021 Jeanne-Hélène MAYAUX
Amphi FUGIER (177 places)